

Le Gouvernement de la République de Guinée bénéficie d'un Don de l'Association Internationale de Développement (IDA) pour financer des activités du « Programme de Développement des Ressources en Eau et de Gestion Durable des Ecosystèmes dans le Bassin du Fleuve Niger » (Programme DREGDE). L'une de ces activités, conduites en collaboration avec l'Autorité du Bassin du Niger (ABN), est l'actualisation des études environnementales et sociales du Barrage de Fomi en Guinée conduites entre 2007 et 2009. Depuis 2006, le barrage de Fomi est étudié dans le cadre régional de la Vision Partagée du Bassin du Niger animé par l'Autorité du Bassin du Niger. Le barrage de Fomi est le barrage situé le plus en amont dans le Bassin du Niger et a, à ce titre, une capacité de régulation importante. Il a des impacts transfrontaliers notables, notamment au Mali voisin de la Guinée. Il est envisagé que sa gestion permette une maximisation des bénéfices, notamment transfrontaliers.

Les manifestations d'intérêt écrites doivent être rédigées en français et déposées, sous enveloppes cachetées et scellées, contenant trois (3) copies et une (1) Originale à la Direction Nationale des Marchés Publics Immeuble Kanfarandé Quartier Coronthie Commune de Kaloum Coté Gouvernorat Guinée/Conakry Tel : (224) 21 70 76/631 85 26 66, au plus tard le 06 septembre 2015 à 10 heures précises (heure locale GMT) délai de rigueur avec la mention :  
**MANIFESTATION D'INTERET POUR L'ACTUALISATION DES ETUDES ENVIRONNEMENTALES ET SOCIALES DU PROJET DE BARRAGE A BUTS MULTIPLES DE FOMI.**

L'ouverture des manifestations d'intérêts est fixée au 13 Octobre 2015 à 12 heures (heure locale GMT) dans la Salle de Réunion de la Direction Nationale des Marchés Publics, Immeuble Kanfarandé Quartier Coronthie Commune de Kaloum, Coté Gouvernorat Guinée/Conakry Tel : (224) 21 70 76//631 85 26 66

[Télécharger l'avis de sollicitation de manifestations d'intérêts](#)